

Paris, Juin 2002

Le Président

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

## **ASV : Échec du boycott et résultat sans appel**

Vous trouverez ci-dessous le résultat de la consultation sur l'ASV. Les confrères ont compris que ce régime a été très mal piloté depuis l'origine et que les avantages promis aujourd'hui ne seront pas garantis demain. Un résultat aussi fort n'était pas attendu. Il est logique, allant avec la demande de C à 20 € et les menaces de déconventionnement, montrant que le système conventionnel et ses "avantages sociaux" ne jouent plus leur rôle, ne compensant plus les contraintes financières et administratives consenties par les médecins. La base et les coordinations ont joué un rôle fondamental donnant la direction à prendre aux gestionnaires du système.

Dans le même esprit, au vu des résultats de notre consultation, on comprend mieux l'attitude de ceux qui ont tenté de saboter cette consultation, refusant de connaître votre avis. Pourront-ils prétexter le taux d'abstention organisé par eux pour se défilier et s'abstenir à leur tour comme ils l'ont fait dans la gestion du régime depuis 30 ans ? Ce taux doit être ramené à sa juste valeur.

Il y a toujours dans toutes les caisses sociales 50 à 60% d'abstentionnistes, parfois plus, même pour des élections aux conséquences plus directes. Nul ne peut s'attribuer leurs voix qui sont en réalité le reflet de celles des votants. Ce sont des affiliés sans opinion tranchée qui décident de suivre l'avis de la majorité, et qui ne s'expriment que lorsqu'ils sont en opposition sérieuse avec celle-ci. Qui oserait prétendre que les près de 65 % d'abstentionnistes du secteur 2 seraient pour le maintien de l'ASV ? Ils sont pour ou contre dans les mêmes proportions que les votants, il en est de même dans les autres catégories.

La participation, supérieure à celle des deux dernières élections à l'Ordre, inférieure à celles de la CARMF, ne peut être comparée à celle de ces votes. Le seul vote réellement comparable ces dernières années a été celui de la consultation sur le régime complémentaire en 1999. Soutenue par ceux qui aujourd'hui boycottent, elle avait rassemblé 38,9 % de votants.

Aujourd'hui, avec l'appel au boycott massif, il était attendu de faire moins. De combien ? Avec 3 000 votants de moins sur près de 170 000 inscrits, on peut dire que ces consignes ont été peu ou pas suivies. Si ces syndicats revendiquent 10 000 adhérents ou sympathisants, seul 1 sur 3 a suivi les consignes, c'est un échec. S'ils en revendiquent plus, l'échec est plus flagrant. La déception doit être grande chez certains, ayant annoncé 15 à 20 % de participation, ou se félicitant dans un communiqué prématuré de "participation dérisoire, n'autorisant aucune conclusion". Pour terminer sur ce point, rappelons qu'en 1972, 23 989 votants avaient voté oui à l'ASV obligatoire sur 65 550 affiliés, soit 36 %.

Surtout une polémique sur la participation est sans objet devant les résultats qui sont sans appel. Même en attribuant un vote contraire aux 3, 5, 8 % de voix "manquantes" selon le niveau où chacun souhaite "sa" participation, cela ne change rien au résultat final qui est on ne peut plus clair : les confrères ne veulent plus de l'ASV actuel, même bricolé pour tenir quelques années de plus.

Qui peut maintenant faire bouger l'ASV ? La réponse n'est ni à la CARMF, ni chez les syndicats, elle est chez les politiques et dépend des rapports qu'ils souhaitent avoir avec les médecins libéraux. Les chiffres sont connus : le maintien ou la fermeture prise en charge par les caisses représentent pour elles le même coût sur le long terme. S'il y a volonté politique la fermeture est possible, mais elle ne se fera que si tout le monde y croit et le défend honnêtement.

.../...

Pour cela commençons par éliminer toutes les mauvaises excuses pour se défilier. La participation ? Nous venons d'en parler. Une consultation "précipitée" ? Elle a été annoncée plusieurs fois depuis 3 ans. Des chiffres douteux, un manque d'audits ? Il y en a eu 2 plus les nôtres, ceux qui en voulaient d'autres ont eu 3 ans pour les faire faire. Une profession mal informée ? Si c'est le cas ce n'est pas par nous. Ceux qui manquaient d'arguments cherchent maintenant de fausses excuses. Cessons également d'opposer secteurs 1 et 2 ; ils ont voté quasiment de la même manière, montrant qu'ils n'aspiraient tous qu'à être égaux et à se défendre ensemble dans le même secteur.

Nul ne peut critiquer ou ignorer le résultat de cette consultation, grâce à la profession qui a répondu, pour une fois quasiment d'une seule voix. Elle veut autre chose.

Au vu de ces résultats, il paraît logique que la profession organise une consultation sur la liberté d'adhésion à un secteur sans "avantages" sociaux, pour que les aspirations de la majorité soient exposées et défendues par ses représentants. Nous sommes à leur disposition pour toute aide technique avec une prochaine lettre CARMF.

Les syndicats se font élire pour représenter les confrères, c'est leur ambition et seule raison d'être. Ils seront honnêtes avec leur mandat et tiendront compte pour l'ASV de l'opinion de ceux dont ils ne sont que les représentants.

Là où il y a une volonté il y a une solution, et faisons confiance aux hommes (et femmes) de bonne volonté qui auront à intervenir dans les décisions concernant votre avenir, car nous sommes en démocratie. La démocratie tient compte de l'opinion des gens à l'inverse de la dictature qui l'ignore et ne veut pas la connaître.

Bien confraternellement.

Docteur Gérard MAUDRUX

## RÉSULTATS

	VOTANTS	SUFFRAGES EXPRIMES*	
		FERMETURE	MAINTIEN
COTISANTS			
Secteur 1	30 958	79,69 %	20,31 %
Secteur 2	11 268	92,75 %	7,25 %
Total	42 226	83,20 %	16,80 %
ALLOCATAIRES	18 945	49,94 %	50,06 %
Réponses inexploitable	126		
<b>TOTAL</b>	<b>61 297</b>	<b>73,40 %</b>	<b>26,60 %</b>

\* Blancs et nuls : 6,48 % des votants